

BOURG-EN-BRESSE Solidarité

Mobilisation pour une famille menacée d'expulsion en Albanie

Les parents sont sous le coup d'une Obligation de quitter le territoire français : le père depuis plusieurs mois, la mère, elle doit se rendre à l'aéroport ce mardi. Deux enfants âgés de 7 et de 10 ans, scolarisés à l'école Alphonse-Daudet, depuis quatre ans, sont concernés.

Il y a eu du monde, lundi 6 janvier, à l'heure de la sortie des classes du groupe scolaire Alphonse-Daudet, en solidarité avec une famille d'origine albanaise, menacée d'expulsion. Un goûter a été organisé devant l'établissement scolaire où deux des enfants, un garçon et une fille âgés respectivement de 7 et de 10 ans, sont scolarisés. À l'origine de cette manifestation de soutien, le collectif Solidarité



Un goûter solidaire a été organisé, lundi, devant l'école Alphonse-Daudet où sont scolarisés deux des enfants. Photo Progrès/Mathilde VILLEMENOT

migrants de Bourg-en-Bresse, alerté par l'un des enseignants.

La fille aînée déjà expulsée

« Leur fille aînée a déjà été expulsée. Le père a lui reçu son Obligation de quitter le territoire français (OQTF) il y a

plusieurs mois et il se cache depuis, explique Rémi Arnaud, le professeur des écoles. La mère a reçu la sienne avant les vacances de Noël et doit se rendre à l'aéroport ce mardi 7 janvier. Seule leur fille de 18 ans, qui a passé son bac profes-

sionnel, a obtenu un titre de séjour. »

Du côté de la préfecture, on explique : « Si on est arrivé au bout de tous les recours, il n'y a pas de raison de ne pas mettre la mesure à exécution. Il n'y a pas de trêve hivernale, ce n'est pas comme pour l'expulsion d'un logement. »

« Moi, je voudrais rester là »

Des courriers ont été envoyés à la préfecture de l'Ain mais aussi à certains élus pour que cette famille puisse rester à Bourg-en-Bresse. « Ils sont en France depuis sept ans et ici depuis quatre ans. Ils sont parfaitement intégrés, les enfants sont là depuis toujours », poursuit Rémi Arnaud. Une lettre ouverte destinée au préfet était proposée à la signature lors du

« Si on est arrivé au bout de tous les recours, il n'y a pas de raison de ne pas mettre la mesure à exécution. »

Préfecture de l'Ain

goûter.

Lundi, devant l'école, la grande sœur, en situation régulière, était aux côtés de la petite, élève de CM2. « Ce soir (lundi, Ndlr.), c'est moi qui m'occupe des deux plus jeunes », confie-t-elle en la regardant en souriant. « Moi, je voudrais rester là, termine la plus jeune. Je ne comprends rien à ce qui se passe, et mes copines non plus. »

Mathilde VILLEMENOT

SERVAS Politique locale

Gérard Gavillon ne briguera pas de troisième mandat

Gérard Gavillon a remercié les Servasiens d'être venus si nombreux à la cérémonie des vœux et expliquera après les bilans de l'année écoulée. « J'ai atteint l'âge pivot que je m'étais fixé et je ne serai donc pas candidat en mars 2020 », a-t-il déclaré.

D'abord, les élus se sont relayés pour faire le bilan de 2019. On apprend donc que la directrice de l'école primaire, partie en juin, a été remplacée par Alexandra Marmont Schüpp depuis la rentrée, que 13 bébés servasiens ont vu le jour durant cette année

et que le nouveau Conseil municipal enfants (CME) a été élu en septembre car il fonctionne en année scolaire.

La fibre optique, c'est pour bientôt

Des travaux importants ont été réalisés en 2019 avec les changements d'éclairages par des leds, l'abattage de huit platanes, la finalisation du parking de la gare, la réserve d'eau augmentée et modernisée ainsi que l'arrivée de la fibre. Orange annonce le

déploiement des bornes d'ici à fin juin 2020 mais la fibre optique individualisée ne devrait être terminée que fin 2022.

Martine Tabouret, vice-présidente du conseil départemental, a salué le dynamisme du conseil municipal et des associations et se félicite de voir la relève assurée avec le CME.

Gérard Gavillon a profité des vœux pour expliquer : « Durant les trente-sept années passées à la commune, dont douze en tant que maire, j'ai vécu une grande aventure humaine avec les

agents, le conseil municipal et les habitants. J'ai toujours vécu avec l'intention de servir et je remercie les bénévoles des 18 associations qui assurent la cohésion sociale. »

C'est ensuite Michel Fontaine, vice-président de la communauté d'agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse (CA3B) qui a remercié le maire et a participé à la remise de médailles du travail (médailles d'argent à trois élus et médaille d'or au maire).

De notre correspondante locale, Yveline PHILIP



Gérard Gavillon, actuel maire de Servas, a annoncé qu'il ne briguerait pas un autre mandat. Archive Progrès/Bernard MOIROUD

PÉRONNAS Activités

Le sou des écoles a cartonné avec son quine loto

Dimanche 5 janvier après-midi, le sou des écoles a battu son record d'accueil de participants pour son traditionnel loto. De très nombreux joueurs se pressaient bien avant l'ouverture des portes devant la salle des fêtes. Environ 2000 cartes ont été vendues pour participer aux dix parties aux thèmes variés : maison, loisirs, sports, etc. Les enfants ont pu jouer avec une partie spéciale de 17 lots : ballons de rugby, places à aquafun, Ludilucky. La dotation de plus de



Les heureux gagnants des lots du quine loto. Photo Progrès/Annie LAPIERRE

2000 € a permis de répartir des lots pour les tirages à la ligne.

La chance a souri à Sylvia Pot de Jassans qui est repartie avec une télévision, Brigitte Boyer de Saint-Just a gagné la cave à vin, Dominique Monnier de Bourg-en-Bresse pourra passer un week-end insolite au Domaine de la Dombes, Tyfanie Dos Santos, de Certines a eu le vélo. La grande chanceuse est Marie Laurence Brahic, de Priay qui a reçu l'enveloppe contenant le voyage à Disneyland.

SUBLIMATORIUM
FLORIAN
LECLERC

POMPES FUNÈBRES
MARBRERIE
CRÉMATION

1653, route de Strasbourg
VIRIAT
04 74 24 67 58